



Beauvais, le 14 novembre 2022

Jacques Benoit-Gonnin
Évêque de Beauvais, Noyon et Senlis

Lettre aux catholiques dans l'Oise

Frères et Sœurs en Christ,

Lors de leur dernière Assemblée plénière, les évêques de France ont pu mesurer le chemin parcouru depuis la remise du rapport de la CIASE, le 5 octobre 2021. Un Tribunal Pénal Canonique National sera créé et constitué d'ici la fin de cette année ; un document propre à chaque prêtre (celebret) permettra d'éviter qu'un prêtre sanctionné pour faits d'abus puissent célébrer les sacrements ; les 9 groupes de travail remettront les conclusions de leurs réflexions, en mars 2023.

Mais une nouvelle fois, nous avons été bouleversés. Les affaires mettant en cause Monseigneur Santier et le Cardinal Ricard ont mis à jour de nouveaux abus qui nous ont abasourdi et écœuré. Profondément triste, je partage l'incompréhension et la colère de beaucoup. Assurément, ces affaires sont venues alourdir le climat des travaux, mais surtout elles ont renforcé la détermination des évêques et poussé à compléter leurs décisions pour des affaires mettant en cause l'un d'entre eux, lesquels ne doivent pas être traités moins sévèrement que les autres ministres ordonnés poursuivis. Ils l'ont exprimé dans un message intitulé « *Bouleversés et résolus* » que je vous encourage à lire.

Face à ces scandales, je veux fixer mon regard sur Jésus-Christ en sa Passion et me nourrir davantage de son Évangile. Comme Lui, je veux d'abord être proche des victimes et continuer à prier pour elles que chaque nouvelle affaire peut davantage désespérer. Je renouvelle, ici, ma demande de pardon pour l'horreur qu'elles ont vécue de la part d'un prêtre ou d'un adulte en responsabilité d'Église. Je leur redis également ma gratitude pour leur courage quand elles ont su vaincre la loi du silence et de l'incrédulité, pour prendre la parole. Grâce à leur témoignage, d'autres victimes ont osé se faire connaître et entamer un chemin de relèvement. Sans elles, l'ensemble du corps social et ecclésial n'aurait pas pu prendre la mesure du drame qu'elles-mêmes et d'autres personnes ont vécu.


Avec ma part de responsabilité, l'Église diocésaine a engagé un chemin pour lutter plus efficacement contre les abus. Ce fut d'abord, en mai 2016, la création de la cellule d'accueil et d'écoute des victimes d'abus. Ce furent aussi et encore, les rencontres avec des victimes. Le processus de lutte sera long, car il passe par des changements de mentalités, nécessite de regarder les faits en face, et de vaincre des peurs et le qu'en dira-t-on.

Nous y parviendrons ensemble, en regardant la souffrance des victimes et l'incompatibilité entre certains actes, l'Évangile et certains services dans l'Église. Nous le devons aux victimes passées, aux enfants et aux personnes fragiles présentes et à venir, à l'Évangile et au Seigneur Jésus lui-même.

Pour mesurer le chemin parcouru et esquisser des étapes à venir, j'ai demandé à la cellule diocésaine d'accueil et d'écoute des victimes de produire un rapport annuel d'activité. Il est inséré dans le numéro de la revue diocésaine *Echo* ou est disponible sur le site Internet du diocèse. S'il vous plait, lisez-le, et donnez-nous vos réactions constructives.

Ne nous décourageons pas ! Au-delà des mesures qui peuvent être prises dans le court terme, les multiples changements à opérer et les obstacles à surmonter réclament du temps qui ne doit pas être notre ennemi, mais devenir un facteur bonifiant l'action immédiate.

A tous, je renouvelle l'assurance de mon dévouement et de ma prière.

A handwritten signature in black ink, starting with a cross symbol followed by the name 'Benoit-Gonnin' in a cursive script.

+ Jacques Benoit-Gonnin
Évêque de Beauvais, Noyon et Senlis